

Sous la direction scientifique de
Benoit Dostie – Catherine Haeck
Sous la coordination de
Genevieve Dufour

Le Québec économique 10

**Compétences et transformation
du marché du travail**

Chapitre 19

**L'IMMIGRATION ET LE MARCHÉ DU
TRAVAIL AU QUÉBEC : ENTRE LES
BESOINS DE COURT TERME ET UNE
VRAIE INTÉGRATION EN EMPLOI**

Brahim Boudarbat
Marie Connolly

Comment citer ce chapitre :

Bouarbat, B. et Connolly, M. (2022). Point de vue. L'immigration et le marché du travail au Québec : entre les besoins de court terme et une vraie intégration en emploi. Dans B. Dostie et C. Haeck (dir.), *Le Québec économique 10. Compétences et transformation du marché du travail* (19, p. 415-428). CIRANO. doi.org/10.54932/AOBZ9489



Chapitre 19

POINT DE VUE

L'IMMIGRATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC : ENTRE LES BESOINS DE COURT TERME ET UNE VRAIE INTÉGRATION EN EMPLOI

Brahim Boudarbat

Professeur titulaire à l'Université de Montréal et fellow au CIRANO

Marie Connolly

Professeure titulaire à l'Université du Québec à Montréal et fellow au CIRANO

Résumé

Le Canada est l'un des pays qui accueillent le plus d'immigrants (représentant 22 % de la population en 2016), et nombreux sont ceux qui choisissent de s'établir au Québec. Or, malgré des politiques, tant fédérales que provinciales, qui visent à admettre au pays des personnes possédant un capital humain élevé et qui sont donc susceptibles de se tailler une place sur le marché de l'emploi et de contribuer efficacement au développement du Canada, nombre d'immigrants ont de la difficulté à s'intégrer à ce marché. Cette situation est d'autant plus déplorable étant donné les grands besoins de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs, y compris certains pour

lesquels les qualifications requises ne sont pas élevées, ces besoins étant exacerbés par le vieillissement de la population, le faible taux de natalité et la croissance économique. Ce chapitre expose quelques-unes des difficultés auxquelles font face les immigrants, notamment l'accès à l'emploi, la non-reconnaissance des compétences et des diplômes acquis à l'étranger, la surqualification en emploi et l'entrepreneuriat de nécessité.

Introduction

Le Canada est l'un des pays qui accueillent le plus d'immigrants. Plusieurs raisons peuvent motiver pareille ouverture : atténuer l'impact du déclin démographique et les conséquences du vieillissement de la population, subvenir aux besoins du marché de l'emploi, réunir les familles et répondre à des motifs humanitaires. Le faible taux de natalité et le vieillissement de la population créent une pression sur les finances publiques et sur l'offre de travailleurs et plusieurs postes demeurent vacants, ce qui freine la croissance économique.

Selon des données de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* de Statistique Canada, le nombre de postes vacants au Québec est passé de 60 505 à 146 865 entre le premier trimestre de 2015 et celui de 2021, pour une hausse du taux de postes vacants (le nombre de postes vacants divisé par le nombre d'employés salariés) de 2,4 points de pourcentage, soit de 1,8 à 4,2 % (Statistique Canada, 2021). La tendance est similaire dans l'ensemble du Canada, bien qu'à un degré moindre, avec un taux de postes vacants passant de 2,7 à 3,6 % durant la même période.

On voit donc l'immigration comme une solution, à tout le moins partielle, au problème grandissant de pénurie de main-d'œuvre. En particulier, les milieux des affaires pressent constamment les gouvernements d'augmenter les seuils d'immigration pour pourvoir les postes vacants. Or, plusieurs études démontrent que les immigrants ont de la difficulté à s'intégrer au marché du travail et à faire valoir leurs compétences.

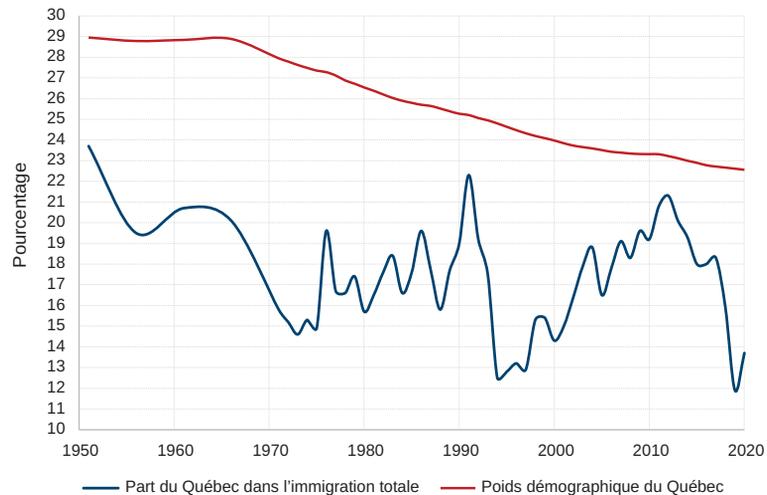
Ce chapitre offre un point de vue sur l'intégration des immigrants au marché du travail québécois, avec une attention particulière aux questions de l'accès à l'emploi, de la non-reconnaissance des compétences et des diplômes acquis à l'étranger, de la surqualification en emploi et de l'entrepreneuriat de nécessité.

Portrait de l'immigration au Québec

L'examen des données sur l'immigration au Québec permet de constater que notre province reçoit moins d'immigrants que ce que lui permettent les ententes passées avec le gouvernement fédéral. En effet, sa part dans l'immigration annuelle au Canada est systématiquement inférieure à son poids démographique. Entre 2000 et 2020, la part moyenne du Québec dans l'immigration annuelle au Canada était de 17,6 %, alors que son poids démographique était de 23,2 % en moyenne durant la même période. Cela a probablement contribué à la baisse du poids du Québec dans la population canadienne au cours des dernières décennies : 22,6 % en 2020, comparativement à 24 % en 2000 et à 27,9 % en 1971. L'évolution du poids démographique du Québec au Canada ainsi que de sa part de l'immigration annuelle entre 1950 et 2020 sont représentées au graphique **19-1**.

Contrairement à ce que laissent croire les débats entourant l'immigration, le Québec compte très peu d'immigrants comparativement aux autres provinces canadiennes. En 2016, les immigrants¹ – toutes périodes d'immigration confondues et excluant les résidents temporaires – représentaient 13,7 % de la population du Québec, contre 29,1 % en Ontario, 28,3 % en Colombie-Britannique et 21,2 % en Alberta. Seules les provinces de l'Atlantique et la Saskatchewan comptent relativement moins d'immigrants que le Québec. Même dans la région de Montréal, où se trouvaient près de 86 % de tous les immigrants de la province en 2016, ces derniers représentaient moins du quart de la population (23,4 %), comparativement à 46,1 % à Toronto et à 40,8 % à Vancouver.

Part du Québec dans l'immigration totale annuelle et poids démographique du Québec, 1950 à 2020



Graphique g/2022-c19-1

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Banque de données des statistiques officielles de l'ISQ, tableau Immigrants, émigrants et résidents non permanents, Québec, Ontario et Canada.

Toutefois, l'immigration au Québec est beaucoup plus diversifiée que dans le reste du Canada. En 2016, 25,3 % des immigrants de la province étaient nés en Asie, 21,6 % en Afrique et 21,6 % dans les Amériques. Dans le reste du Canada, ces taux étaient de 50 %, 5,4 % et 12,4 % respectivement.

On note également qu'en 2016, 38,4 % des immigrants de 25 ans et plus installés au Québec avaient un diplôme universitaire. Cette proportion était de 32 % chez les immigrants de deuxième génération et de 19 % dans le reste de la population (excluant les résidents temporaires). L'immigration représente donc une source de main-d'œuvre très scolarisée.

Finalement, 73,3 % des immigrants admis au Québec entre 2008 et 2017 y vivaient toujours en janvier 2019 (MIFI, 2019). Parmi les immigrants les plus susceptibles de quitter le Québec, on trouve les gens d'affaires

de la catégorie de l'immigration économique (taux de présence d'à peine 19,5 % contre 73,7 % pour les travailleurs qualifiés), les personnes originaires d'Asie et celles qui ont déclaré parler uniquement l'anglais.

Intégration au marché du travail

La situation des immigrants sur le marché du travail québécois s'est nettement améliorée au cours des 15 dernières années. En effet, selon les données de l'*Enquête sur la population active* (EPA), leur taux de chômage, qui atteignait 12,8 % en 2006, n'était plus que de 7 % en 2019². Il convient, toutefois, de relativiser et de nuancer la portée de cette tendance à la lumière des faits suivants :

- Le taux de chômage chez les immigrants est toujours plus élevé au Québec que dans les autres grandes provinces d'immigration que sont l'Ontario (5,8 % en 2019) et la Colombie-Britannique (4,6 % en 2019). Au chapitre du taux de chômage chez les travailleurs nés au Canada, le Québec brille aussi bien sinon mieux que le reste du Canada. Voir le tableau **19-1**.
- Le rapport entre le taux de chômage des immigrants et celui de la population née au Canada est resté relativement constant dans le temps au Québec, à environ 1,1. En d'autres termes, l'écart relatif entre les deux groupes n'a pas changé. Ce rapport est plus élevé qu'en Ontario et en Colombie-Britannique comme l'illustre le graphique **19-2**.
- La situation des nouveaux arrivants, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés il y a cinq ans ou moins, est toujours problématique au Québec : en 2019, ces personnes affichaient un taux de chômage deux fois plus élevé que celui des autres immigrants (12 % contre 6 %)³.
- Nos calculs à partir des fichiers de microdonnées de l'EPA de juin 2021 montrent qu'au Québec, 36 % des immigrants de 25 à 64 ans qui sont arrivés au pays il y a 10 ans ou moins et qui étaient sans emploi au moment de l'enquête n'avaient jamais travaillé auparavant. Ce taux était de 33,8 % en Ontario et de 24,8 % en Colombie-Britannique. L'économie se trouve ainsi privée d'une bonne partie des ressources que constitue l'immigration.

- En 2016, 76 % des femmes immigrantes de 25 à 54 ans participaient au marché du travail au Québec. Ce taux était de 87 % chez les femmes non immigrantes. Les taux de participation au marché du travail sont particulièrement plus bas chez les femmes d'origine arabe, asiatique occidentale et sud-asiatique (moins de 65 %). Les raisons d'une telle situation devraient être élucidées pour mobiliser cette main-d'œuvre potentielle qui est déjà présente dans le pays et dont une bonne partie est hautement scolarisée, en étendant au Québec les études déjà faites dans d'autres pays, comme les États-Unis ou l'Australie (par exemple Antecol, 2000 ; Read, 2004 ; Foroutan, 2008).

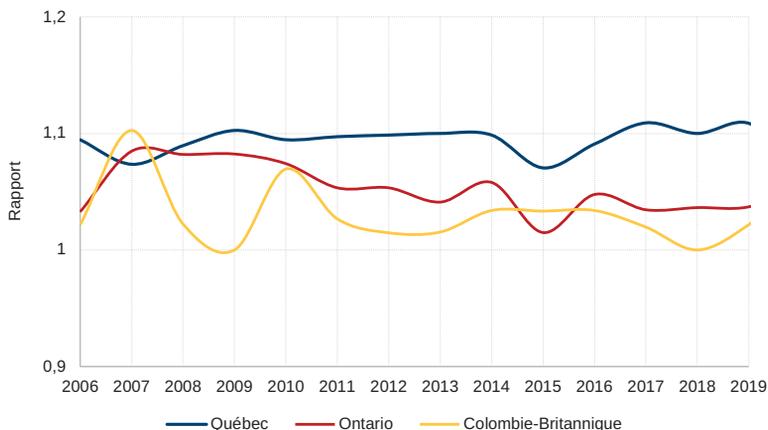
Le tableau **19-1** présente les taux de chômage chez les 15 ans et plus en 2019, selon le statut d'immigrant et la province, alors que le graphique **19-1** présente l'évolution du rapport entre le taux de chômage des immigrants et celui de la population née localement entre 2006 et 2019.

	Taux de chômage chez les 15 ans et plus en 2019, selon le statut d'immigrant et la province			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Canada
Population totale	5,1	5,6	4,7	5,7
Immigrants (total)	7,0	5,8	4,6	6,0
Immigrants reçus 5 ans et moins auparavant	11,8	9,3	7,9	9,5
Immigrants reçus de 5 à 10 ans auparavant	6,2	7,5	5,3	6,5
Immigrants reçus plus de 10 ans auparavant	6,1	4,9	3,7	5,0
Population née au Canada	4,6	5,4	4,6	5,5

Tableau t/2022-c**19-1**

Source : Statistique Canada (tableau 14-10-0083-01 – Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles).

Évolution du rapport entre le taux de chômage des immigrants et celui de la population née localement entre 2006 et 2019 dans les trois grandes provinces d'immigration



Graphique g/2022-c19-2

Source : Calculs des auteurs à partir des données de Statistique Canada (tableau 14-10-0083-01).

Qualité de l'intégration des immigrants au marché du travail

Les données sur la participation au marché du travail et sur le chômage ne donnent qu'une idée partielle du niveau d'utilisation des ressources qu'offre l'immigration au Québec et dans l'ensemble du Canada. La qualité des emplois occupés par les immigrants est un autre indicateur à prendre en considération pour avoir un portrait plus complet de la situation.

Or, la plus grande difficulté rencontrée par les nouveaux arrivants au Canada, de leur propre avis, consiste à trouver un emploi approprié (Statistique Canada, n.d.). Parmi les obstacles les plus importants, ces immigrants mentionnent leur manque d'expérience au Canada, la

non-maîtrise des langues d'usage sur le marché et la non-reconnaissance des diplômes, des formations et des expériences acquis à l'extérieur du Canada (Boudarbat, 2011). L'accès à un emploi adéquat semble donc relever du parcours du combattant, ce qui amène beaucoup d'immigrants à revoir à la baisse leurs attentes en acceptant des emplois moins bien rémunérés et déphasés par rapport à leurs qualifications. La rémunération et l'adéquation formation-emploi sont d'ailleurs les deux indicateurs les plus importants utilisés pour mesurer la qualité des emplois.

En juin 2021, au chapitre de la rémunération au Québec et en tenant compte de l'âge, du niveau de scolarité et du sexe, on estime à 26 % l'écart de salaire horaire entre les immigrants arrivés il y a 10 ans ou moins et les travailleurs nés au Canada. Cet écart était de 20 % en Ontario et de 21 % en Colombie-Britannique. Chez les immigrants arrivés au Canada il y a plus de 10 ans, l'écart se situait à 11,6 % au Québec, à 11,1 % en Ontario et à 10,4 % en Colombie-Britannique. La rémunération des immigrants s'améliore nettement avec le temps, mais ne rattrape pas celle des travailleurs nés au Canada.

En ce qui concerne la surqualification professionnelle, les immigrants y sont nettement plus exposés que les travailleurs nés au Canada. Par exemple, en 2011, les immigrants qui détenaient un baccalauréat affichaient un taux de surqualification de 49 % au Québec contre 30 % chez les non-immigrants de la même province qui avaient le même niveau d'études (Boudarbat et Montmarquette, 2017). Chez les nouveaux diplômés d'études postsecondaires du Canada, l'écart entre les immigrants membres d'une minorité visible et les non-immigrants pouvait atteindre 23 points de pourcentage, toutes choses étant égales par ailleurs, ce qui est énorme, étant donné qu'il s'agit de diplômés d'ici. La situation est encore plus problématique chez les immigrants qui ont un diplôme universitaire obtenu à l'étranger, puisque les deux tiers d'entre eux seraient surqualifiés pour leur poste (Boudarbat, 2011).

Entrepreneuriat de nécessité

Un autre aspect de l'intégration des immigrants au marché du travail est le travail autonome ou l'entrepreneuriat. En effet, au Québec, une proportion plus forte des immigrants (13,3 %) se retrouve dans la catégorie des travailleurs autonomes comparativement aux non-immigrants (10,8 %),

L'immigration et le marché du travail au Québec : entre les besoins de court terme et une vraie intégration en emploi

selon les données de l'EPA de juin 2021 (ces mêmes chiffres sont de 18,2 % et 12,2 %, respectivement, en Ontario, et de 17 % et 14,7 % en Colombie-Britannique ; la situation n'est donc pas propre au Québec). La différence entre immigrants et non-immigrants est particulièrement marquée dans la catégorie des travailleurs autonomes non incorporés qui n'ont aucun employé : 65,4 % des travailleurs immigrants autonomes au Québec en font partie, comparativement à 52,8 % des non-immigrants. De plus, différents auteurs ont déjà soulevé que les revenus de travail autonome des immigrants sont nettement moins élevés que ceux des natifs, ce qui nous amène à conclure que pour bon nombre d'immigrants, l'entrepreneuriat est plus une nécessité qu'un choix (Frenette, 2004 ; Hou et Wang, 2011). Comme l'expliquent Green et Worswick (2017), il est probable que ce soit les difficultés d'intégration au marché du travail que connaissent les immigrants qui les poussent vers le travail autonome, et non leur intérêt pour les occasions d'affaires. Dans la littérature anglophone, on parle de « *push or pull* » : dans le cas des immigrants, il semblerait que le *push* l'emporte souvent sur le *pull*. Cette situation nous porte à penser que bien qu'il soit louable de vouloir encourager l'entrepreneuriat chez les immigrants, il ne faut pas se limiter à les pousser vers un type de travail autonome qui est faiblement rémunéré et qui ne crée pas d'emplois. Il serait en effet plus avantageux, tant pour l'activité économique et l'emploi que pour l'entrepreneur lui-même, que le travail autonome en soit un qui permet de profiter d'occasions d'affaires qui offrent un potentiel de croissance et qui créent des emplois.

Remarques et recommandations

L'accès à l'emploi et la qualité de celui-ci sont des indicateurs importants de l'intégration des immigrants. Ils sont associés à une intégration économique et sociale réussie, à un niveau de vie qui procure une autonomie financière et à une meilleure contribution à la prospérité de la société d'accueil. Dans les faits, les immigrants du Québec ont de la difficulté à trouver un emploi, notamment durant les premières années suivant leur arrivée, et encore plus à trouver un emploi qui correspond à leurs qualifications.

La pénurie de main-d'œuvre que connaît le Québec actuellement fait en sorte que la question de l'intégration économique des immigrants a été reléguée au second plan. Le débat porte dorénavant sur les seuils d'immigration que plusieurs appellent à augmenter pour pourvoir les postes vacants, tous

types confondus. Si la survie de certains secteurs économiques dépend d'une telle augmentation, il n'en demeure pas moins que l'on doit débattre des objectifs des politiques d'immigration, des critères de sélection, des conditions d'intégration des immigrants et de la contribution de ces derniers au développement de la société québécoise. De plus, il faudrait dépasser la vision simpliste qui considère l'immigrant comme un simple facteur de production qui sert de bouche-trou.

Peu importe le nombre d'immigrants admis, la société devrait assurer les conditions nécessaires pour une intégration durable – et pas seulement à court terme – de ces personnes, de leurs familles et de leurs descendants. Sans mesures concrètes pour changer les façons de faire sur le plan des politiques d'immigration et d'intégration, la contribution des immigrants à la prospérité du Québec demeurera limitée. L'augmentation des seuils d'immigration ne fera que grossir les rangs des chômeurs et des travailleurs surqualifiés.

Nous pensons qu'un premier pas dans la bonne direction serait de dépolitiser l'immigration au Québec. Tant au niveau fédéral que provincial, les politiques d'immigration sont largement influencées par le parti politique qui est au pouvoir. Il serait peut-être plus intéressant de confier ces politiques à un conseil national où seraient représentés des experts et les principaux acteurs économiques et sociaux concernés par l'immigration et l'intégration. Ainsi, ce conseil aurait pour mission d'établir les objectifs, les cibles, les moyens ainsi que les politiques et dispositifs d'accueil et d'intégration. La participation des employeurs est plus qu'importante, en raison de leur rôle dans l'insertion professionnelle des immigrants et de leur connaissance des besoins du marché du travail.

Il faudrait surtout que les employeurs soient cohérents dans leurs prises de position : en plaidant pour l'augmentation des seuils d'immigration, ils doivent, en parallèle, montrer une plus grande ouverture aux immigrants en adoptant des comportements transparents et en aidant ceux-ci à mettre leurs compétences en valeur.

Il faut aussi amener les immigrants à s'installer en dehors de la région de Montréal en tenant compte, bien sûr, des occasions qu'offrent les régions du Québec sur le plan de l'intégration. S'il est connu que partout dans le monde, les immigrants ont tendance à s'installer dans les grands centres urbains,

L'immigration et le marché du travail au Québec : entre les besoins de court terme et une vraie intégration en emploi

il n'en demeure pas moins surprenant qu'ils soient géographiquement beaucoup plus fortement concentrés au Québec qu'ailleurs. Des villes comme Québec devraient normalement avoir leur part de l'immigration.

On suggère également d'augmenter la participation au marché du travail des femmes de certains groupes de minorités visibles, en particulier celles qui sont d'origine arabe et asiatique occidentale. Ces femmes constituent un grand groupe de travailleuses qu'il faudrait mettre en valeur, notamment dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre. Pour ce faire, il faudrait tout d'abord bien comprendre les déterminants du comportement des femmes en question avant de décider de la manière de l'influencer.

Par ailleurs, le Québec devrait miser davantage sur les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers comme source d'immigration économique permanente à haut potentiel d'intégration⁴. Ces personnes détiennent une expérience professionnelle ou un diplôme acquis et reconnu au Québec, sont généralement jeunes et maîtrisent l'une des langues officielles. Toutefois, le Québec devrait prioriser les jeunes qui réussissent à décrocher un emploi en adéquation avec leur formation et dans un domaine jugé prioritaire, et dont le parcours scolaire ou professionnel au Québec est cohérent avec celui de leur pays d'origine.

Enfin, lorsqu'il est difficile de trouver du personnel sur place, embaucher des travailleurs étrangers temporaires semble inévitable pour combler des besoins immédiats de main-d'œuvre⁵. Toutefois, ce recours ne devrait pas avoir de conséquences négatives sur le marché de l'emploi local en entravant les ajustements sur ce marché. Par exemple, Green et Worswick (2017) remettent en question la notion de pénurie sur le marché du travail lorsque le salaire n'est pas évoqué. En effet, les salaires, en tant que prix du travail, devraient augmenter lorsque la main-d'œuvre devient rare. Or, Brochu *et al.* (2020) analysent l'impact des travailleurs étrangers au moyen d'un modèle de salaire d'efficience et concluent que les employeurs canadiens ont peu d'incitatifs à augmenter les salaires pour pourvoir leurs postes vacants avec des travailleurs locaux lorsqu'ils peuvent recruter à l'étranger. Cette conséquence provient entre autres du fait que les travailleurs temporaires sont susceptibles d'avoir une option externe plus faible, ce qui les fait travailler plus fort à salaire égal.

De leur côté, Gross et Schmitt (2012) trouvent que le recours à des travailleurs étrangers temporaires n'encourage pas les employeurs à recruter des travailleurs parmi les chômeurs des autres provinces canadiennes, ce qui affecte un autre mécanisme d'ajustement du marché du travail : la mobilité géographique des travailleurs. Ce résultat est d'ailleurs confirmé par Beine et Coulombe (2018). On pourrait aussi penser que la disponibilité de cette main-d'œuvre étrangère n'encourage pas les employeurs à investir dans le développement des compétences de leurs employés afin qu'ils puissent pourvoir les postes vacants. Il convient également de se questionner sur la nécessité d'accorder des permis de travail liés à un employeur donné. Ce type de permis peut mener à de mauvaises conditions de travail et à des abus, une situation décriée par plusieurs et périodiquement mise au jour dans les médias. Fleury *et al.* (2018) notent en effet que ces travailleurs étrangers peuvent se retrouver en situation de précarité, de vulnérabilité et même d'exploitation.

Bref, il est temps d'ouvrir un vrai débat sur les objectifs, à court et à long terme, de l'immigration et sur les moyens de les atteindre. Tous les acteurs concernés doivent y participer en gardant en tête la prospérité du Québec.



Références

Antecol, H. (2000). An examination of cross-country differences in the gender gap in labor force participation rates. *Labour Economics*, 7(4), 409-426. [https://doi.org/10.1016/S0927-5371\(00\)00007-5](https://doi.org/10.1016/S0927-5371(00)00007-5).

Beine, M. et Coulombe, S. (2018). Immigration and internal mobility in Canada. *Journal of Population Economics*, 31(1), 69-106. <https://doi.org/10.1007/s00148-017-0645-0>.

Boudebat, B. (2011). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*. CIRANO, rapport de projet n° 2011RP-07. Repéré à : cirano.qc.ca/fr/sommaires/2011RP-07.

Boudebat, B. et Montmarquette, C. (2017). *La surqualification professionnelle chez les diplômés des collèges et des universités : état de la situation au Québec*. CIRANO, rapport de projet n° 2017RP-03. Repéré à : cirano.qc.ca/fr/sommaires/2017RP-03.

L'immigration et le marché du travail au Québec : entre les besoins de court terme et une vraie intégration en emploi

Brochu, P., Gross, T. et Worswick, C. (2020). Temporary foreign workers and firms: Theory and Canadian evidence. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 53(3), 871-915. <https://doi.org/10.1111/caje.12449>

Fleury, C., Bélanger, D., & Haemmerli, G. (2018). Les travailleurs étrangers temporaires au Canada: une sous-classe d'employés?. *Cahiers québécois de démographie: revue internationale d'étude des populations*, 47(1), 81-108.

Foroutan, Y. (2008). Women's employment, religion and multiculturalism: Socio-demographic emphasis. *Journal of Population Research*, 25(1), 63-90. <https://doi.org/10.1007/BF03031941>.

Frenette, M. (2004). Do the falling earnings of immigrants apply to self-employed immigrants? *Labour: Review of Labour Economics and Industrial Relations*, 18(2), 207-232. <https://doi.org/10.1111/j.1121-7081.2004.00265.x>.

Gouvernement du Canada. (2021). *Programme des travailleurs étrangers temporaires 2013-2020 – Tableau 01 : Nombre de postes de travailleurs étrangers temporaires (TET) visés par les études d'impact sur le marché du travail (EIMT) positives, selon la province ou le territoire, entre 2013 et 2020*. ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/e8745429-21e7-4a73-b3f5-90a779b78d1e.

Green, D. A. et Worswick, C. (2017). Canadian economics research on immigration through the lens of theories of justice. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 50(5), 1262-1303. <https://doi.org/10.1111/caje.12298>.

Gross, D. M. et Schmitt, N. (2012). Temporary foreign workers and regional labour market disparities in Canada. *Canadian Public Policy*, 38(2), 233-263. <https://doi.org/10.3138/cpp.38.2.233>.

Hou, F. et Wang, S. (2011). Immigrants in self-employment. *Perspectives on Labour and Income*, 23(3), n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada. Repéré à : 150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-001-x/2011003/article/11500-eng.pdf?st=q6-xRrJm.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2020). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2019*. Repéré à : canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/pub/rapport-annuel-2019.pdf.

Lu, Y. et Hou, F. (2019). Temporary foreign workers in the Canadian labour force: Open versus employer-specific work permits. *Economic Insights*, n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Repéré à : 150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/11-626-x/11-626-x2019016-eng.pdf?st=d9UdfYdl.

Lu, Y. et Hou, F. (2020). Immigration system, labor market structures, and overeducation of high-skilled immigrants in the United States and Canada. *International Migration Review*, 54(4), 1072-1103. <https://doi.org/10.1177/0197918319901263>.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019). Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017. Repéré à : mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2019_admisQc.pdf.

Read, J. G. (2004). Cultural influences on immigrant women's labor force participation: The Arab-American case. *International Migration Review*, 38(1), 52-77. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2004.tb00188.x>.

Statistique Canada. (s.d.). *Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada de 2005*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2007000/c-g/4097864-fra.htm>.

Statistique Canada. (2021). Tableau 14-10-0325-01, *Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées*. <https://doi.org/10.25318/1410032501-fra>.

Notes

1. Selon la définition de Statistique Canada, il s'agit « des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie ».
2. Dans ces calculs, nous ne tenons pas compte des données de 2020 et 2021, en raison des effets temporaires de la crise liée à la COVID-19.
3. À titre de comparaison, le taux de chômage des nouveaux arrivants en 2019 était de 9,3 % en Ontario et de 7,3 % en Colombie-Britannique.
4. En 2018, 95 283 nouveaux immigrants admis au Canada avaient déjà obtenu un permis de travail et 53 805 avaient déjà détenu un permis d'études en tant qu'étudiants étrangers (IRCC, 2020).
5. Le recours à des travailleurs étrangers temporaires est de plus en plus fréquent. En 2013, on recensait 17 509 postes de travailleurs étrangers temporaires visés par une étude d'impact sur le marché du travail au Québec, contre 32 965 en 2020, soit près du double (Gouvernement du Canada, 2021). Malgré cette hausse, ces personnes ne représentent toujours qu'une infime partie de l'ensemble des travailleurs, soit 0,3 % des salariés au Québec en 2016 (Lu et Hou, 2019). Toutefois, la répartition de ces travailleurs entre les industries et les postes est très inégale. Ainsi, en 2017, 27,4 % des travailleurs agricoles et 9,8 % des travailleurs dans les ménages privés (typiquement, les aides à domicile) étaient des travailleurs étrangers temporaires au Canada.